

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 2 août 2010 ajournée le 16 août 2010 au lieu ordinaire des séances de ce Conseil, à 19 h, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte :

Daniel Leblanc
Françoise Cormier
André Picard
Jean Brousseau
Sylvie Frigon
Mario Lasalle

Est également présent :
Pierre Rondeau directeur général et secrétaire-trésorier, de la municipalité de Crabtree.

255-2010

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

M. le Maire ouvre la séance et constate le quorum.

R 256-2010

TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES — TRAVAUX 4^E AVENUE ET 9^E RUE

ATTENDU QU'il y a lieu de faire des travaux supplémentaires afin d'ajouter des entrées de service d'égout et d'aqueduc et modifier une conduite d'égout à remplacer de 900 mm par du 750 mm de diamètre sur la 9^e Rue et la 4^e Avenue;

ATTENDU QUE l'entrepreneur, Généreux construction, a soumis, le 12 juillet 2010, des prix unitaires qui totalisent selon le courriel de David Beauséjour de TEKNIKA HBA du 9 août 2010 entre 4074,60 \$ et 4 189,20 \$, excluant les taxes, pour ces travaux supplémentaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard, appuyé par Daniel Leblanc, et unanimement résolu par les conseillers d'autoriser des travaux supplémentaires sur la 9^e Rue et la 4^e Avenue pour ajouter des entrées de service d'aqueduc et d'égout et modifier l'égout domestique de 900 à 750 mm pour un montant n'excédant pas 4 200 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans la directive de changement No.1 du 28 juillet et le courriel de David Beauséjour du 9 août 2010;

QUE le paiement soit fait à même les crédits disponibles dans le règlement 2010-169.

ADOPTÉ

257-2010

DÉPÔT D'UNE LISTE DE COMPTES DES PAIEMENTS AUTORISÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE DÉPENSES

Le directeur général adjoint a déposé aux membres du Conseil municipal les comptes apparaissant à la liste du 16 août 2010 pour lesquels les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits d'une somme de 71 339,48 \$ et payés, tels qu'autorisés par l'article 4 du règlement 2007-137 du règlement de délégation de dépenses.

R 258-2010

ADOPTION DES COMPTES

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes du mois d'une somme de 53 769,97 \$ soient adoptés et payés.

ADOPTÉ

R 259-2010

SOUPER SPECTACLE – SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE LANAUDIÈRE

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'acheter 1 billet pour le Souper Spectacle « Le temps d'une chanson » au profit de la Société Alzheimer de Lanaudière qui se tiendra à Joliette, le 21 septembre 2010 pour un montant total de 150 \$.

ADOPTÉ

260-2010

AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT 2009-163 CONCERNANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES ROUTIERS

Monsieur Jean Brousseau donne Avis de Motion qu'à une prochaine séance il sera présenté, pour approbation, un règlement modifiant le règlement 2009-163 afin de réduire la vitesse à 50 km/h sur le chemin St-Jacques entre le chemin Rivière Nord et le chemin Archambault.

Cet Avis de Motion est donné en conformité avec l'article 445 du Code municipal et il y a dispense de lecture lors de l'adoption dudit règlement

261-2010

AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT LES PISCINES

Monsieur Daniel Leblanc donne Avis de Motion qu'à une prochaine séance il sera présenté, pour approbation, un règlement modifiant le règlement de zonage 99-044 afin de se conformer au nouveau règlement provincial sur les piscines entré en vigueur le 22 juillet 2010.

Cet Avis de Motion est donné en conformité avec l'article 445 du Code municipal et il y a dispense de lecture lors de l'adoption dudit règlement.

R 262-2010

MINI CONGRÈS À L'INTENTION DES ÉLUS

Sur proposition de Mario Lasalle, appuyé par Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur général à faire les démarches, au nom du Conseil municipal, pour l'organisation d'un mini congrès à l'intention des élus municipaux et des employés municipaux qui y seront convoqués, lequel se tiendra les 26, 27 et 28 novembre prochain et d'autoriser les dépenses qui s'y rattachent.

ADOPTÉ

R 263-2010

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 325, 1RE AVENUE

Le Conseil prend connaissance d'un avis du comité consultatif d'urbanisme relativement à la demande de dérogation mineure pour l'immeuble ayant comme adresse civique le 325, 1re Avenue, lequel immeuble est situé dans la zone Ra-2.

ATTENDU QUE le conseil veut avoir des informations complémentaires concernant l'année d'implantation de l'emprise de la 17^e Rue et l'année d'acquisition du terrain par les propriétaires du 325, 1re Avenue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, et unanimement résolu par les conseillers :

DE remettre la décision à la prochaine séance du 13 septembre 2010;

DE demander aux services techniques, de ramener l'information concernant les dates d'acquisition de l'emprise de la 17^e Rue par la municipalité, d'asphaltage de la rue et d'acquisition du lot par les différents propriétaires du 325, 1^{re} Avenue.

ADOPTÉ

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 35.

Denis Laporte, maire

Pierre Rondeau, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Denis Laporte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.